

La Ville de Chennevières-sur-Marne

ANIMATEUR H/F



EMPLOYEUR

Située à 15 km au Sud-Est de Paris, dans le Département du Val de Marne en région Ile de France et comptant 18 396 habitants, **Chennevières-sur-Marne** est membre de la Métropole du Grand Paris au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Surplombant la rive gauche de la Marne, **Chennevières** s'étend sur 5,3 km² et est bordée à l'Ouest par la Marne avec ses 42 km de voieries. La commune s'inscrit dans le prolongement de la plaine de la Brie. La Ville est inscrite dans un dynamisme d'investissements avec de grands projets sur l'espace public et ses bâtiments administratifs en approfondissant les enjeux des villes de demain, en valorisant son territoire pour le rendre toujours plus attractif.

DOMAINE

Education Enfance

CADRE STATUTAIRE

Filière : Animation

Catégorie : C

Adjoint Animation

MISSION/ACTIVITES

Encadrer et animer un groupe d'enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité : des accueils et temps périscolaires de l'école durant les jours scolaires.

Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités d'animation et de loisirs pour les accueils et temps périscolaires de l'école **durant** les jours scolaires.

Récupérer, retransmettre, assurer le suivi des informations liées à la structure périscolaire
Après des familles

Après du référent périscolaire

Après des équipes d'animation et ATSEM

Après du Service Education Enfance

Gestion de la vie quotidienne de l'enfant

Application et contrôle des règles d'hygiène et de sécurité de l'ALSH et de l'accueil périscolaire

Mise en place des moyens répondant aux besoins et au rythme individuels de l'enfant

Communication relative au suivi individuel de l'enfant (informations orales, cahier/coupon d'infirmerie, listings de présences, etc.)

Mise en place d'un temps de détente et de loisirs pour l'enfant

Planification et organisation de projets d'animations et activités

Mise en place d'activités et d'animation favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant

Accompagnement des projets d'enfants

Mise en place de temps favorisant l'expression de l'enfant

Evaluation des actions menées

Mise en place d'un relationnel bienveillant avec l'enfant et adapté à la tranche d'âge

Participation à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique

Elaboration, mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique de l'accueil en cohérence avec le projet éducatif de territoire de la Ville.

Présence obligatoire et participation active aux réunions d'équipe
 Associer l'accueil à des projets impliquant plusieurs structures du service ou de la ville
 Elaboration des règles de vie avec les enfants et veiller à leur application
 Participation à des animations exceptionnelles portes ouvertes, fête de fin d'année, etc. en accord avec le service.

COMPETENCE

| Compétences et connaissances techniques | Savoirs être |
|---|--|
| <i>Gestion de la vie quotidienne de l'enfant :</i> Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité Connaissance des directives municipales Veille réglementaire | Ponctuel Autonome Sérieux et rigueur Organisé Disponible en cas d'imprévus |
| <i>Mise en place d'un temps de détente et de loisirs pour l'enfant :</i> Rédiger un projet d'animation/d'activités Connaissance des différentes techniques d'animation Attitude et langage adaptés aux enfants | Travail en équipe Qualités relationnelles Créatif Facilitateur |
| <i>Participation à la rédaction, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique :</i> Connaissance des différentes tranches d'âge (caractéristiques et besoins) Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes) Repérer et réguler les conflits entre les enfants Réaliser des supports de communication (informations ponctuelles, programme d'activités) Concevoir et aménager les espaces d'activités | Pédagogue Accueillant et motivé Ecoute et observation Adaptabilité Dynamique |

CONDITIONS D'EXERCICE

| 7h25-8h40 Accueil du matin | 8h40 – 9h15 Listings | 11h35-13h25 Pause méridienne | 16h30-19h Accueil du soir | Mercredis et Vacances 7h25 à 17h25 ou 9h à 9h |
|----------------------------------|-------------------------|------------------------------------|------------------------------|--|
| X | | X | X | X |

MOYENS TECHNIQUES

Lieux de travail : Locaux périscolaires dédiés et/ou partagés ; locaux de l'ALSH ; le SEEJ

Adressez votre CV et lettre et motivation à :

Madame la Maire

Service des Ressources Humaines
 Recrutement@chennevieres.fr

Renseignements auprès de :

Recrutement@chennevieres.fr